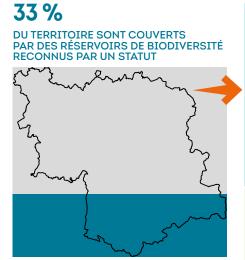


LES ESPACES DE BIODIVERSITÉ DE L'AIRE GRENOBLOISE

La Trame verte et bleue (TVB)

La Trame verte et bleue est une mesure du Grenelle de l'environnement pour enrayer le déclin de la biodiversité. Outil d'aménagement du territoire, la TVB consiste à préserver et restaurer les continuités écologiques au sein d'un réseau fonctionnel, aussi bien terrestre (trame verte) qu'aquatique (trame bleue). Ces continuités sont constituées de réservoirs de biodiversité reliés les uns aux autres par des corridors écologiques.

RÉSERVOIRS DE BIODIVERSITÉ ET STATUTS DES ZONAGES CONSTITUANT LA TVB



194 708 ha dont 144 657 ha de sites à statuts multiples

Les réservoirs de biodiversité
Espaces dans lesquels la biodiversité,
rare ou commune, menacée ou non,
est la plus riche ou la mieux
représentée. Les espèces peuvent
y effectuer l'ensemble de leur cycle
de vie (alimentation, reproduction,
repos).

Zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique de type 1 128 323 ha 376 sites

Natura 2000 82 132 ha 27 sites Coeur de parc national
34 158 ha
1 site

Réserve naturelle nationale
15 599 ha
7 sites

Site classé
9 638 ha
22 sites

Site de biodiversité
complémentaire du SCoT
de la GReG

14 854 ha

5 835 ha
79 sites

Réserve nationale de chasse et de faune sauvage

Pelouse sèche

15 015 ha

207 ha 2 sites

Arrêté de protection de biotope

de biotope
1600 ha

59 sitesRéserve
naturelle
régionale

814 ha 2 sites

Réserve biologique forestière 1323 ha 7 sites

CORRIDORS ÉCOLOGIQUES



(1) CORRIDORS ÉCOLOGIQUES IDENTIFIÉS DANS LA TRAME VERTE ET BLEUE DE GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE

ZONES HUMIDES



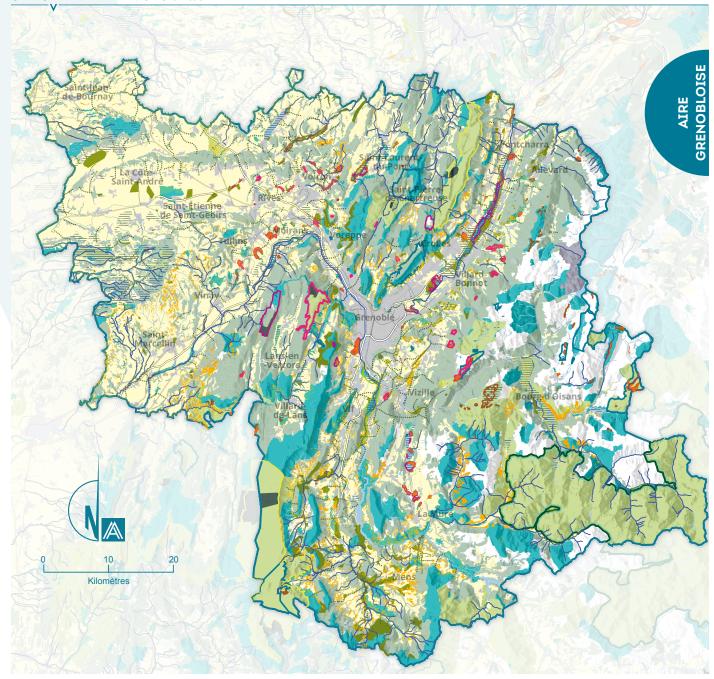
TRONÇONS TRAME BLEUE



→ Les corridors écologiques

Ils assurent les connexions entre les réservoirs de biodiversité et permettent de ce fait la circulation des flux d'espèces et de gènes vitaux pour la survie des populations et leur évolution. Partie d'un cours d'eau d'intérêt pour la biodiversité.

SITES D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE





Cette carte n'est pas un document réglementaire. Elle illustre la connaissance actuelle des sites reconnus d'intérêt pour la biodiversité. Les réservoirs de biodiversité, dont les zonages sont détaillés dans cette cartographie, ne sont pas représentés : ils apparaissent par ailleurs dans les documents réglementaires de la Trame verte et bleue.

